



# L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PARTICIPATIVE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE CAS DES PROJETS DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Ginette BORDUAS

chargée d'études environnementales et appui institutionnel

Dessau-Soprin international (Canada)

---

L'approche participative, lors de la réalisation d'un projet à caractère public, met l'accent sur l'implication et l'action des acteurs de tous les niveaux à toutes les étapes du projet. Dans le cadre de projets de développement urbain, cette approche permet à la fois à chaque partie prenante d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée relativement au projet, et à l'ensemble des acteurs de contribuer conjointement au succès du projet. L'approche participative permet également, et c'est là un de ses avantages les plus déterminants, d'induire le changement tant dans l'attitude des parties prenantes face au projet et à ses composantes, que dans les processus de réalisation du projet. Dans cette optique, l'approche participative rejoint les préceptes du développement durable voulant que l'adhésion par le plus grand nombre à un mode pérenne de développement passe notamment par la reconnaissance des préoccupations et intérêts de chacun.

Lors du Colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts de Ouagadougou, la logique de ce concept a été présentée et les principes qui le sous-tendent ont été illustrés à travers trois exemples de projets de gestion des déchets solides en Afrique de l'Ouest. À cet effet, un bref rappel de l'état de la situation de la gestion des déchets a d'abord été présenté afin de démontrer la complexité de cette problématique et, conséquemment, la nécessité d'adopter une approche méthodologique moins traditionnelle pour aborder un projet de cette nature.

## ***La gestion des déchets en Afrique de l'Ouest : État de la situation***

Les contraintes qui pèsent sur les gestionnaires des grandes villes d'Afrique de l'Ouest sont lourdes à cause de leur grande diversité. Les contraintes démographiques issues du phénomène d'urbanisation galopante qui caractérise les pays africains ont donné naissance à un aménagement urbain hâtif et hétérogène dont l'habitat spontané illégal en est la meilleure illustration. Dans ce contexte, la mise en place de systèmes de gestion urbaine s'avère un défi de taille pour les administrations municipales dont les moyens et les ressources sont limités.

Les restrictions financières des budgets des villes d'Afrique de l'Ouest font généralement obstacle à l'application des plans de gestion des déchets. Il est estimé qu'en général, les administrations municipales doivent consacrer de 30 à 50 % de leur budget à la gestion des déchets, alors que le taux de recouvrement des frais reliés à la filière déchets d'environ 25 %. La croissance démographique marquée et les conditions financières limitées font en sorte que seulement 30 à 50 % des déchets produits dans les grandes villes ouest-africaines sont collectés.

De plus, les administrations municipales font face à des contraintes techniques majeures qui limitent l'efficacité de la filière déchets. Une des principales limitations est l'absence d'un lieu

d'élimination contrôlée des déchets. L'état des équipements des opérateurs de la collecte et de la pré-collecte des déchets fait également obstacle à la gestion efficiente des déchets; les équipements sont peu mécanisés et leur nombre est généralement insuffisant.

Le faible taux de collecte des déchets n'est pas le seul élément qui entraîne la détérioration générale de la situation en Afrique de l'Ouest. On constate aussi des faiblesses en ce qui concerne l'assainissement des eaux usées et de drainage, l'approvisionnement en eau potable et la circulation urbaine.

En ce qui concerne le cadre institutionnel, le mouvement de décentralisation initié par plusieurs États africains a amené les municipalités à assumer de nouvelles responsabilités relatives à la gestion des services urbains. Cependant, les outils de gestion nécessaires à une prise en charge entière de ces responsabilités par les municipalités font encore défaut. Une pression politique supplémentaire pèse alors sur les autorités municipales qui ont de la difficulté à gérer un problème aussi visible que l'élimination des déchets.

Par ailleurs, pour les populations, ONG et intervenants sociaux et économiques actifs en milieu urbain, la gestion des déchets représente une opportunité intéressante de créer une économie nouvelle basée sur les différentes composantes de la filière, notamment la pré-collecte et la collecte des déchets, le tri, le compostage et la revente. De nombreuses entreprises privées et organisations non gouvernementales se sont mises à l'œuvre au cours des dernières années afin de tirer profit de cette opportunité, créant ainsi un marché dont le potentiel est maintenant reconnu par tous les intervenants. Ainsi, par le biais du caractère économique de la gestion des déchets, la filière déchets est rapidement devenue l'affaire de tous.

### ***La démarche participative : représentativité et participation de tous les acteurs du projet***

C'est dans ce contexte marqué par des besoins croissants pour une gestion efficace des déchets et par des pressions des populations et intervenants impliqués dans la gestion urbaine qu'il faut considérer l'approche participative. C'est-à-dire une approche qui, tout en prenant en considération les besoins et contraintes d'un ensemble d'acteurs dont les intérêts peuvent différer, ainsi que les liens qui les unissent, permet l'atteinte d'un but commun.

La démarche participative peut être définie comme « une approche de participation consistant moins à programmer étroitement le déroulement d'un projet qu'à reconnaître les acteurs et leurs capacités à répondre aux problèmes qui les concernent »<sup>1</sup>. Dans le contexte particulier de la gestion des déchets, la démarche participative reconnaît les liens d'interdépendance qui existent entre la gestion des déchets solides et les autres sous-systèmes de gestion urbaine. Elle reconnaît aussi la multiplicité des intervenants et des enjeux et elle focalise sur le fait que la population bénéficiaire doit demeurer à tout temps au centre des préoccupations.

Plus précisément, l'approche participative place tous les acteurs de la vie municipale (les populations, les associations gouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé) au centre du débat et ce à toutes les étapes du projet. La logique de la démarche participative repose sur la conviction que la convergence des intérêts et la participation des divers groupes concernés par un projet exerceront assez de poids pour convaincre les pouvoirs publics de mener à terme, avec succès, le projet.

---

<sup>1</sup> Société de développement international Desjardins; L'ingénierie des projets de développement – gestion participative et développement institutionnel ; Éditions ARC.

## ***Exemples d'application de l'approche participative au Burkina Faso, au Bénin et au Mali***

La démarche participative a été appliquée, à des degrés divers, dans le cadre de projets de gestion des déchets solides au Burkina Faso, au Bénin et au Mali.

Au Burkina Faso, le projet entrepris par Dessau-Soprin consistait en l'élaboration du schéma directeur de gestion des déchets pour chacune des deux plus grandes villes du pays, en l'occurrence Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Dans ce contexte précis, la démarche participative s'est concrétisée principalement par la tenue de rencontres et de sessions de travail avec tous les acteurs concernés par le projet c'est-à-dire : les autorités de la mairie centrale; les représentants des ministères impliqués; les autorités des mairies d'arrondissement; les populations de chaque arrondissement; les pré-collecteurs privés et les organisations non gouvernementales (ONG) de pré-collecte de déchets domestiques. De plus, des séances d'information publiques ont été organisées pour les populations de chaque arrondissement ainsi que pour les populations locales directement touchées par le projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement sanitaire.

Le but des nombreuses sessions et rencontres de travail qui ont été organisées était de parvenir à élaborer un modèle de gestion des déchets solides domestiques, industriels et biomédicaux qui réponde aux besoins de protection et d'assainissement de l'environnement urbain dans le respect des réalités économiques, organisationnelles et institutionnelles de toutes les parties prenantes. Celles-ci ont donc participé à identifier non seulement les éléments de la problématique de la gestion des déchets solides à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso, mais également les pistes de solution.

Dans ce contexte, il a été possible d'établir les cadres financier, institutionnel et réglementaire qui ont permis l'implantation d'un nouveau système de gestion de la filière déchets et qui reconnaissent les acquis, le savoir-faire et le potentiel de développement de chaque groupe d'acteurs. Le projet ainsi conçu visait plus le développement d'une économie et d'une expertise reliées à la gestion des déchets que la réalisation traditionnelle d'un projet d'infrastructure urbaine.

Au Bénin, l'intervention toujours en cours de Dessau-Soprin vise l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion intégrée des déchets solides de Cotonou, la capitale du pays. Comme dans le cas burkinabè exposé précédemment, le projet de gestion intégrée des déchets solides de Cotonou a exigé, dès le départ, l'établissement d'un cadre de travail, basé sur l'approche participative, qui a offert aux nombreux acteurs impliqués une tribune pour faire valoir leur point de vue en regard du projet et d'exprimer leurs besoins, intérêts et préoccupations. Le cadre de travail a également permis la valorisation des compétences et du savoir-faire de chacun des intervenants dans la filière déchets. Mais surtout, le cadre de travail a permis de créer des liens de fonctionnalité entre tous les intervenants et de mener à une intégration réelle de toutes les composantes de la gestion des déchets solides.

Dans ce contexte, Dessau-Soprin, responsable de l'organisation des volets collecte, transport et enfouissement des déchets, et Oxfam-Québec, responsable de l'organisation du volet de pré-collecte, ont collaboré à définir un mode de gestion intégrée de la filière déchets pour la ville de Cotonou, y compris les cadres financier et institutionnel. Depuis le début du projet, la participation des intervenants a été déterminante non seulement pour l'élaboration d'un plan de gestion qui respecte leur réalité mais surtout pour sa mise en œuvre. La force économique que représente maintenant les ONG travaillant dans les différents domaines de la pré-collecte, de la collecte et du transport des déchets (plus de 700 emplois) agit comme

moteur du changement dans la ville. Ainsi, les ONG contribuent à la mise en œuvre du plan de gestion des déchets et font en sorte que s'accélère le changement d'attitude de la population en regard de l'environnement urbain.

Parallèlement, les autorités municipales et les ministères concernés par le projet contribuent à la vague de changement tout en étant, à leur tour, influencés par le mouvement induit par l'implication des ONG de pré-collecte et de collecte/transport des déchets dans la nouvelle filière déchets. La dynamique créée par la participation de tous les intervenants à la mise en œuvre du projet permet de parler d'un plan véritablement intégré de gestion des déchets.

L'expérience de Dessau-Soprin dans le domaine des déchets au Mali visait l'élaboration du plan stratégique d'assainissement de Tombouctou. Dans ce cas précis la démarche participative n'a pas seulement permis de bien identifier les besoins et préoccupations de chacun des intervenants. Elle a surtout permis un meilleur ciblage des solutions à mettre en œuvre par la municipalité pour prendre en charge la gestion des déchets et l'assainissement des eaux usées sur son territoire.

Par exemple, la démarche participative a favorisé l'implication des populations locales, des représentants de la population et des groupes d'intérêts économiques travaillant dans la collecte des déchets dans le choix des sites où seront construites les infrastructures urbaines. Dès lors qu'ils contribuent à l'élaboration des solutions, ces groupes d'intervenants deviennent des parties prenantes du projet et participent à son succès.

### **Conclusion**

La démarche participative repose sur l'implication de tous les groupes d'intérêt concernés par un projet. Cette approche promeut la participation qui est cruciale à l'appropriation du projet par les populations et groupes d'intérêts visés. Elle permet de recentrer les objectifs réels du projet et de focaliser, ainsi, les énergies sur l'implication des acteurs qui peuvent le plus profiter de la dynamique générée par le projet et la mettre en valeur. Une telle approche itérative de planification et de réalisation du projet replace les acteurs principaux des projets au cœur du débat. Dans les meilleurs cas, il en résulte une inversion de la dynamique du projet, où celui-ci n'est plus imposé par les autorités gouvernementales mais porté par l'ensemble de la population.